BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 626

28 – EURE-ET-LOIR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES

Ventes et cessions

331 900 837 RCS Chartres.
BIOEUROPE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 480000.00 EUR.
Adresse : Route D'Oulins, 28260 Anet.
Oppositions : Art. L 236-14 du Code de Commerce.
Commentaires : Liste des sociétés participants à l'opération : Société absorbante : SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEE Sigle : SOLABIA Forme : Société par actions simplifiée Capital : 4.279.940 euros Siège social : Liberty Tower, 17 place des Reflets, 92400 Courbevoie Numéro unique d'identification : 316 743 095 Lieu d'immatriculation: RCS Nanterre Société absorbée : BIOEUROPE Forme : Société par actions simplifiée Capital : 480.000 euros Siège social : Route d'Oulins, 28260 Anet Numéro unique d'identification : 331 900 837 Lieu d'immatriculation: RCS Chartres 1) Evaluation de l'actif et du passif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue : - actif : 2.786.689 euros - passif : 1.076.000 euros 2) Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : NEANT Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce et dès lors que l'Absorbante détient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du Tribunal des activités économiques et/ou du Tribunal de commerce du présent traité, la totalité des actions représentant la totalité du capital de l'Absorbée, il n'y a pas lieu à la détermination d'un rapport d'échange et l'Absorbante ne procédera pas à une augmentation de capital. 3) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT. 4) Effet rétroactif de la fusion d'un point de vue comptable et fiscal : 1er janvier 2026. 5) Le projet de fusion a été établi en date à COURBEVOIE du 15 septembre 2026 et a été déposé : - au Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Nanterre au nom de SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEE le 16 septembre 2026 - au Greffe du Tribunal de commerce de Chartres au nom de la société BIOEUROPE le 16 septembre 2026..